

Concours des écoles fleuries 2018

L'école de Denonville a remporté une nouvelle fois un prix lors du concours national des écoles fleuries.

Au cours de l'année scolaire 2016-2017, les classes de PS-MS et CE2-CM1 ainsi que des élèves fréquentant l'accueil périscolaire ont participé à de nombreux travaux qui ont été récompensés par un **prix de 5 fleurs** (sur 5) au **niveau départemental** et par un **premier prix national des écoles primaires**.

Toutes nos félicitations aux enfants, aux enseignants et au personnel du périscolaire.



Comme l'année dernière, la bibliothèque de Denonville...
Présente son spectacle annuel

AVEC

• LA TROUPE DE L'ATELIER P.O.M
• L'ATELIER D'IMPROVISATION SYLS

**VENDREDI
29 JUIN
à 19h00**
Rdv dans la cour
de la mairie-Denonville

Nous présenterons également une vidéo projection sur laquelle vous y retrouverez les différents ateliers réalisés au cours de l'année.
Après le spectacle, nous vous proposerons de partager un moment convivial avec un buffet froid.

A la bonne franquette, chacun apporte quelque chose pour contribuer au buffet collectif

D'avance, Merci de votre participation
A très bientôt

Merci de faire connaître votre participation auprès de la responsable de la bibliothèque de Denonville

La bibliothèque sera fermée du 12 juillet au 5 septembre. Réouverture le jeudi 6 septembre. L'atelier d'improvisation sera présent le 16 septembre lors du vide greniers.

Voici le temps venu des congés. L'ensemble de l'équipe communication vous souhaite d'excellentes vacances ensoleillées et reposantes. Nous serons de retour en septembre.



La mairie sera fermée du samedi 28 juillet au samedi 18 août 2018 inclus pour les congés d'été.

Mairie de Denonville, Adonville et Monvilliers

Horaires d'ouverture : lundi de 17h à 19h, vendredi de 14h à 17h et samedi de 9h à 12h.

Egalement sur rendez-vous en téléphonant au 02 37 99 62 19.

Courriel : mairie.denonville@wanadoo.fr

Site internet : www.denonville.fr

Rédaction de l'Echo de Denonville : Isabelle Gevelers et les membres de la commission

L'Echo de Denonville Adonville et Monvilliers

Commission
communication
N° 61 de juin 2018



Le mot du Maire

Les travaux de la rue des Vignes d'Allians s'achèveront avant le 14 juillet. Cette rue sera entièrement sécurisée, un cheminement piétonnier protégera les enfants et le trafic routier devrait être considérablement ralenti. Nous ferons de même en 2019 pour la rue de la tour Malborough. La rénovation de la future salle polyvalente prend du retard en raison de nombreuses règles administratives que nous devons respecter. Nous espérons malgré tout pouvoir commencer les travaux avant la fin de l'année.

Notre village prend de la couleur et c'est bien agréable. La fresque murale près de la piscine a été réalisée. Je tiens à remercier tous les nombreux enfants et adultes qui ont participé à cette création. Un merci particulier à Christophe Duchamp qui a préparé et animé cet événement ainsi qu'aux membres du CFL. Nul doute que nous devrons renouveler cette expérience.

Bientôt l'été et les congés annuels que j'espère sous des cieux moins pluvieux. Vous pourrez ainsi profiter de la piscine en partie rénovée.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

Bien à vous

Evelyne LAGOUTTE
Maire de Denonville, Adonville et Monvilliers





La rubrique du Père Fouettard

Bon. Voici venu le temps des herbes et des arbres qui poussent trop vite ! Un rappel est nécessaire : vous devez assurer l'entretien de vos haies ou arbres mitoyens (d'un voisin ou du domaine public). Si vous êtes amateurs de forêt vierge, elle doit néanmoins rester chez vous. Pensez-y !

Recensement à 16 ans

Nous vous l'avons déjà précisé, dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Merci donc aux étourdi(e)s de se présenter en Mairie.

Recherche assistant(e)s maternels(elles)

La commune de Denonville a besoin d'assistant(e)s maternels(elles).

L'assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) de la petite enfance pouvant accueillir à son domicile jusqu'à quatre enfants mineurs généralement âgés de moins de six ans.

Avant d'accueillir un enfant, il (elle) doit obligatoirement avoir été agréé(e) par le Président du conseil départemental après avis des services de la protection maternelle et infantile (Pmi). Cet agrément lui reconnaît un statut professionnel.

Une fois son agrément obtenu, l'assistant(e) maternel(le) doit suivre une formation d'une durée de cent vingt heures, dont soixante doivent obligatoirement être réalisées avant l'accueil du premier enfant. Les soixante heures restantes peuvent être effectuées dans les deux ans qui suivent ce premier accueil.

Vous pouvez contacter les PEP28 au 02 37 88 14 14.

PIF

Le Point Info Famille Départemental est un service d'accueil, d'information et d'orientation, destiné aux familles et professionnels du département.

Il a pour vocation de favoriser l'accès à l'information et de simplifier les démarches quotidiennes en proposant

des points d'information accessibles, susceptibles d'orienter rapidement vers les structures les plus à même d'apporter une réponse aux questions posées.

Quelles informations peut-on y trouver ?

Les professionnels, Conseillers en Economie Sociale et Familiale, apportent une information généraliste sur l'ensemble de la vie quotidienne et orientent vers les professionnels adéquats lorsqu'un accompagnement est nécessaire.

L'accueil se fait sous forme d'entretiens individuels physiques ou téléphoniques, avec ou sans rendez-vous.

L'espace ressources handicap 0-17 ans a pour vocation de faciliter l'accueil des enfants Euréliens en situation de handicap dans les structures de garde éducatives et de loisirs. Le service est ouvert les jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, dans le local du Point Info Famille Départemental à Lucé.

Contact : 07.75.26.99.84

/ espaceressourceshandicap@pep28.asso.fr

Chartres Rénov'Habitat

"Chartres Rénov' Habitat" accompagne les propriétaires occupants et bailleurs dans leurs projets de rénovation et d'amélioration de leurs logements. Les particuliers peuvent recevoir des conseils, techniques et financiers, et obtenir un accompagnement, étape par étape, allant de la réflexion du projet jusqu'à la réception du chantier.

Une page dédiée à Chartres Rénov' Habitat a été créée sur le site internet de Chartres métropole (<https://www.chartres-metropole.fr/responsable/chartres-renov-habitat/>).

Vous y trouverez des informations complémentaires.

Les conseillers de Chartres Rénov' Habitat sont joignables au [02.37.23.40.00](tel:02.37.23.40.00) ou par mail chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr et assurent des permanences au Guichet Unique de Chartres métropole, 32-34 boulevard Chasles à Chartres, du lundi au vendredi, de 9h00-12h45 et de 13h30 à 17h00.

Nouveau service

L'entreprise Mosser Couverture, installée à Denonville, propose un nouveau service de ramonage des conduits de cheminée. Vous pouvez la joindre au 02 37 99 62 10 ou 06 58 86 88 11.

Fête du périscolaire

La fête du périscolaire se déroulera cette année le 22 juin, à partir de 16h45. Ce sera l'occasion de présenter les travaux réalisés durant les TAP et le périscolaire. Venez nombreux, même si vous n'avez pas d'enfants scolarisés ☺

Programme été 2018 du CFL

Voici les prévisions de festivités organisées pour l'été par le CFL de Denonville en 2018 :



- Rallye vélo le dimanche 01 juillet
- Feu d'artifice le 13/07 ou le 15/08.... À déterminer
- Soirée feu de camp pour ado le 15 août
- Vide grenier le 16 septembre

Une double médaillée d'or à Denonville !

Dans le cadre du concours du Meilleur Ouvrier de France (MOF), Lucie GRAND, jeune apprentie en peinture, option décor, vient de remporter la médaille d'or départementale et la médaille d'or régionale. Elle est également sélectionnée pour le national. Un bel exploit dans un milieu essentiellement masculin. Nous adressons toutes nos félicitations à Lucie et lui souhaitons bonne chance pour le jury national.



Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents de l'école de Denonville a été créée en 2016. L'APE propose de nombreuses animations tout au long de l'année auprès des enfants de l'école de Denonville.

Toute aide est la bienvenue et vous pouvez les contacter par mail sdufil@ape-denonville-



Bienvenue à :

- Maëlie, Coralie DUMONT, née le 15 février 2018 à Le Coudray, fille de Aurore DEHOUCQ et de Quentin DUMONT.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

maisons.fr ou sur leur site <http://www.ape-denonville-maisons.fr/>"

Tour de France

Le 13 juillet 2018, Chartres sera l'aboutissement des 231km de la 7e étape du Tour de France !

Cet événement sportif et populaire sera l'occasion pour la ville de célébrer ce sport mais aussi son patrimoine. De nombreuses animations sont d'ores et déjà prévues, avant et pendant l'étape.

Vous trouverez tous les renseignements sur le site de Chartres Métropole.

Assainissement

Une opération groupée de réhabilitation des assainissements non collectifs est actuellement en cours sur le territoire de Chartres Métropole. Les installations **non conformes représentant un défaut de sécurité sanitaire sont prioritaires**. Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez contacter M.ZORZETTO au 0237913637 ou au 0237913520 ou par mail xavier.zorzetto@agglo-ville.chartres.fr

Il pourra vous accompagner dans vos démarches. N'hésitez pas, vous pourrez bénéficier d'un appui financier.

Natation

Pour sa douzième édition l'Open de France de Natation s'installe à Chartres les samedi 7 et dimanche 8 juillet 2018. La compétition se déroulera dans l'enceinte du complexe aquatique l'Odyssée. Venez retrouver vos champions et supporter l'Equipe de France pour cette dernière compétition avant les championnats d'Europe de Glasgow.